



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 18 septembre 2018 à 18h30

- Décide d'autoriser la manifestation organisée par la Jeunesse de Bassins le 22 septembre 2018 ;
- Décide d'autoriser l'abattage d'un arbre sis chemin de la Fontaine 5 ;
- Décide d'approuver la proposition – sur 4 ans - de la Romande Energie pour l'installation de décors de Noël au village, ainsi qu'à la Cézille ;
- Décide de soumettre à une enquête administrative le projet d'installation d'une pompe à chaleur (PAC) au chemin de la Trappe 9 ;
- Décide d'intervenir auprès de certains commerces sis à la Cézille, pour l'implantation illicite de panneaux publicitaires ou autres décorations non admis par le Service des routes ;
- Décide d'autoriser une fouille pour le tirage de la fibre optique sur la route de la Cézille ;
- Décide d'accorder son soutien à Région de Nyon pour le projet d'abattoir régional ;

La Municipalité